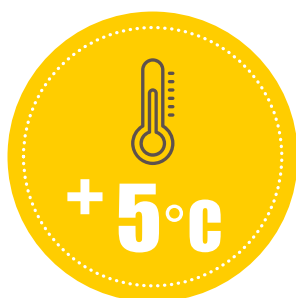


Introduction

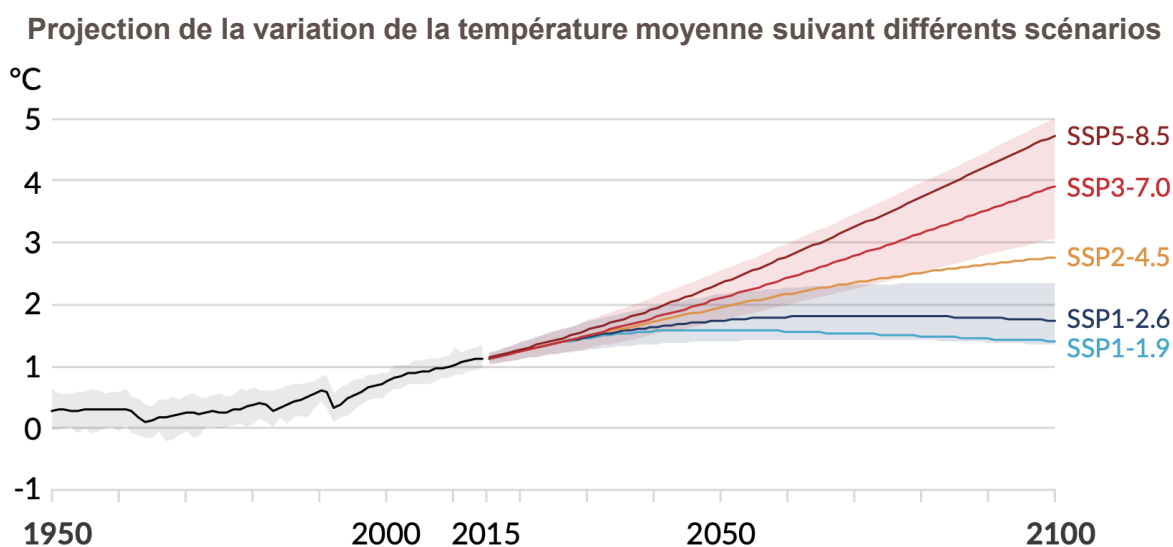
1



TECHSYS



C'est l'augmentation maximale de la température terrestre qui est attendue en 2100 en l'absence de l'adoption de mesures fortes.



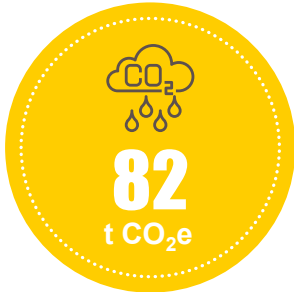
Source : GIEC, 1^{er} groupe de travail, 2021

Les **conséquences de ce changement climatique** sont déjà visibles et s'accroîtront dans les années à venir.

En tant qu'acteur engagé, **Techsys** a souhaité en 2022 réaliser un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et s'engager dans une **démarche de transition via le Diag Décarbon'action** proposé par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et l'ABC.

En 2026, Techsys a souhaité mettre à jour ses résultats sur les données 2025.

Résultats



C'est le **Bilan Carbone de Techsys** pour l'année fiscale 2025.

Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 9 Français,
- à 34 allers-retours Paris/New-York en avion.

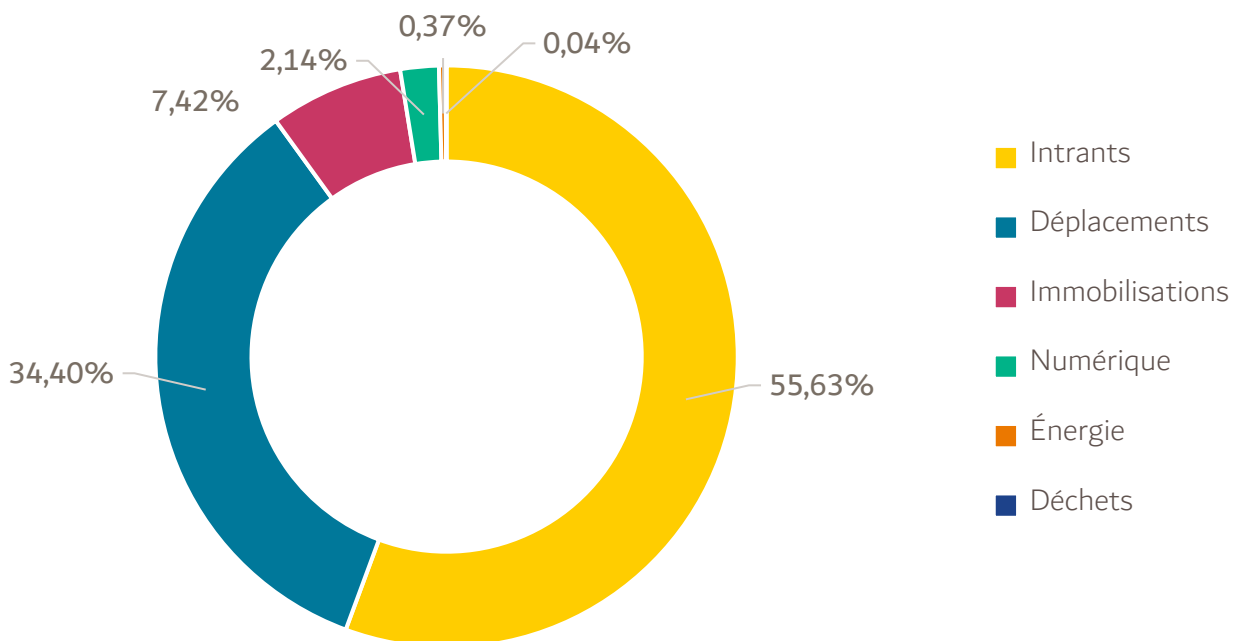
Indicateurs clés



Evolution 2022 – 2025

- **6%** au global
- **19%** par ETP
- **23%** par € de chiffre d'affaires

Répartition des émissions

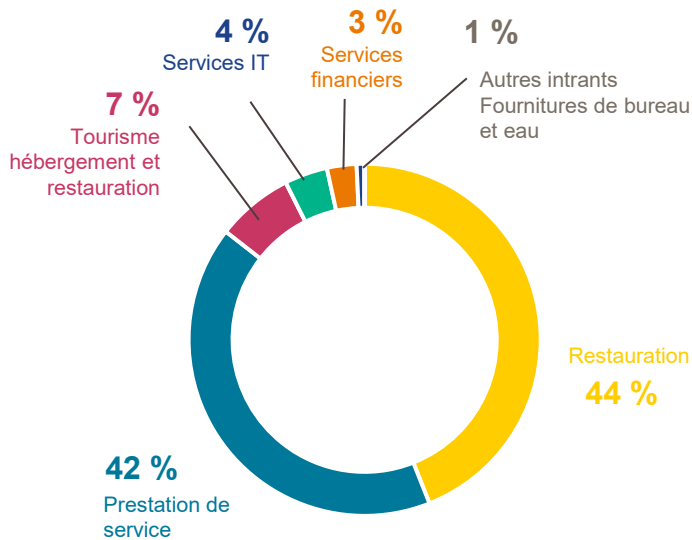


Les **achats** représentent la majorité de l'impact de Techsys (46 tCO₂e) et sont repartis homogènement entre achats de biens (45%) et achats de services (55%). Les **déplacements** sont également un poste significatif, en particulier du fait des déplacements domicile-travail (34% du bilan à eux-seuls). Le troisième contributeur sont les **immobilisations**. L'énergie, le numérique et les déchets ne sont pas des postes significatifs.

Analyses



1^{er} poste d'émissions : Achats de biens et services (56%)

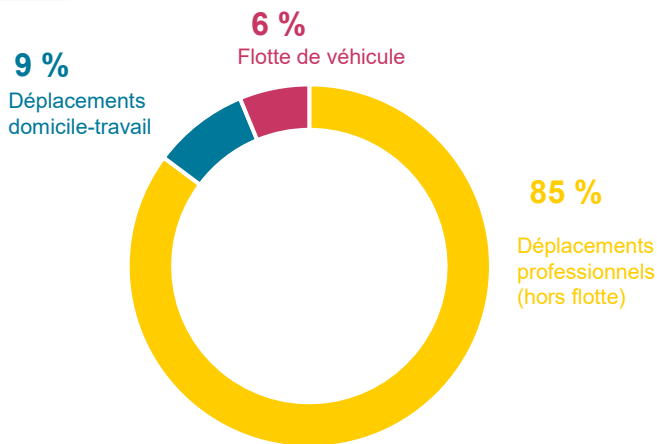


En raison d'un nombre important de **repas avec bœuf** (23% des repas), les repas représentent 64% de l'impact du poste restauration.

Les prestations de **Prestation de services** sont au deuxième poste (120 k€).

Au troisième poste les **hébergement et restauration lors des déplacements professionnels** (13 k€).

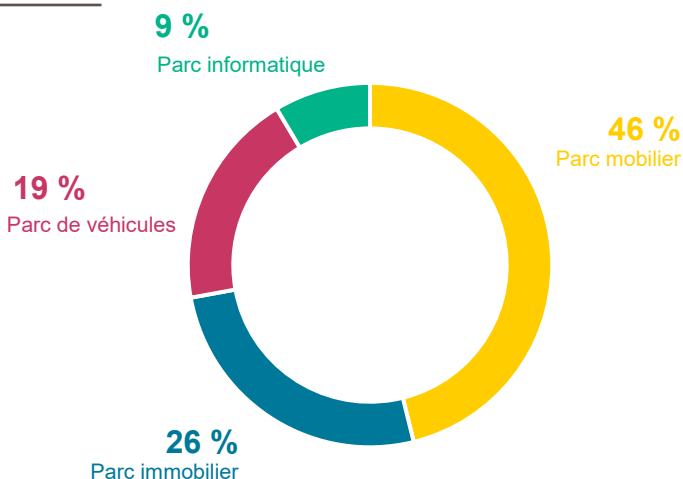
2^{ème} poste d'émissions : Déplacements (34%)



Les déplacements **professionnels des collaborateurs** comptent pour 24 tCO2e, principalement du fait de l'utilisation de la **voiture** thermique (86%).

De leur côté, les déplacements domicile-travail sont peu impactant, étant donné le nombre d'ETP sur site

3^{ème} poste d'émissions : Immobilisations (7%)



Le **parc mobilier** constitue le premier poste d'immobilisations, représentant 46 % des émissions. Il est suivi du **parc immobilier** (26 %) et du **parc de véhicules** (19 %). Le **parc informatique** arrive en dernière position avec 9 %. Les émissions sont donc principalement concentrées sur le mobilier, tandis que les autres catégories contribuent de manière plus équilibrée au reste du poste.